



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Reactions-syndicales-et-populaires-a-l-annonce-du-Plan-du-gouvernement-Marois>

Revue de presse

# Réactions syndicales et populaires à l'annonce du Plan du gouvernement Marois pour la solidarité



Date de mise en ligne : mardi 29 octobre 2013

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

### **Politique de solidarité du gouvernement - « Pour les plus pauvres, c'est la précarité durable » - Françoise David**

QUÉBEC, le 30 oct. 2013 - La politique de solidarité annoncée par le gouvernement constitue une immense déception pour les personnes les plus pauvres de notre société, a dénoncé Françoise David, porte-parole de Québec solidaire. « Le gouvernement prétend faire de la solidarité durable, mais pour les plus pauvres, c'est plutôt la précarité durable », a-t-elle résumé.

« Les hausses de prestations annoncées pour les personnes seules à l'aide sociale couvrent à peine plus que l'inflation pour les prochaines années. Elles sont maintenues, de l'aveu même du gouvernement, à un niveau de revenu indécent qui ne couvre que 52,5 % des besoins de base. Depuis 20 ans, le pouvoir d'achat des personnes seules à l'aide sociale s'est détérioré de 12 %. L'annonce d'aujourd'hui est à des années-lumière de régler ces injustices », s'insurge la députée de Gouin.

Mme David note que l'augmentation prévue des prestations coûtera 71,4 millions \$ au cours des quatre prochaines années alors que les coupures de 19 millions déjà imposées aux prestataires feront économiser 76 millions \$ sur quatre ans. « C'est déshabiller Pierrette pour habiller Paul », lance-t-elle.

Et les pensions alimentaires ?

« Je suis particulièrement outrée que le gouvernement n'ait rien annoncé au sujet des pensions alimentaires pour enfants qui sont toujours coupées de la prestation du parent monoparental qui est à l'aide sociale, à l'aide financière aux études ou à l'aide juridique. Il y a déjà un an, la ministre Maltais s'était engagée à agir. Depuis, rien n'a été fait. Voilà une discrimination flagrante qui touche plus spécifiquement des femmes. C'est un scandale que cette injustice soit maintenue par un gouvernement qui prétend faire de la protection des droits des femmes une priorité » se désole Mme David.

En novembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté une motion unanime pour demander au gouvernement du Québec d'agir avec diligence afin de régler la question de pensions alimentaires pour enfant dans le calcul de différentes aides gouvernementales. Cette mesure coûterait moins de 40 millions\$.

---

### **Augmentation des prestations d'aide sociale - ou quand l'éléphant n'accouche même pas d'une souris...**

MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 - Union des consommateurs est très déçue des mesures annoncées aujourd'hui par la ministre Agnès Maltais, qui nous promettait ce printemps des augmentations significatives des prestations d'aide sociale pour les personnes seules. Avec ces 20 \$ qui s'ajoutent aux 604 \$ accordés auparavant, nous n'arrivons même pas à 50 % de la Mesure du panier de la consommation ou du Seuil de faible revenu, mesures élaborées par Statistiques Canada et qui déterminent le niveau de revenu suffisant pour se sortir de la pauvreté et permettre de vivre décemment et en santé.

Invoquant la « solidarité », la ministre tourne le dos aux engagements prévus dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et elle ne répond pas aux exigences de l'article 45 de la Charte des droits et libertés de la personne qui stipule : « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent. » Nous rappelons que cette loi a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002 sous la gouverne du Parti Québécois.

Après avoir annoncé en avril des coupures de 129 \$ à des milliers de prestataires, il est difficile d'imaginer que cet ajout de 20 \$ constitue un gain leur permettant de sortir de la pauvreté.

Nous demandons à Mme Maltais : qui peut vivre décemment avec 624 \$ par mois ? Le pourriez-vous ?

---

### **La CSQ est favorable au projet de politique de solidarité sociale du gouvernement du Québec**

MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 - La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est favorable à l'annonce du gouvernement du Québec au sujet d'une nouvelle politique de solidarité sociale. Elle salue particulièrement l'objectif poursuivi par le gouvernement de revaloriser le concept de solidarité comme une richesse collective, ainsi que le soutien qui sera offert aux organismes communautaires qui viennent en aide aux personnes les plus démunies.

La Centrale juge positivement la hausse consentie du montant d'aide sociale versé aux personnes les plus pauvres de notre société, soit les personnes seules aptes au travail. Pour elles, c'est la première augmentation réelle au-delà de l'indexation au coût de la vie depuis plus de vingt ans. Toutefois, cette hausse de 20 \$ par mois, prévue pour février prochain, semblera bien mince pour ces 60 000 personnes qui ne reçoivent que 604 \$ par mois. Elles seront encore très pauvres.

Le travail collectif entrepris par huit ministères pour renforcer la solidarité sociale mérite d'être souligné. « La mise en commun des efforts des ministères est nécessaire pour atteindre ces objectifs. C'est même un gage de réussite. Par ailleurs, il ne faudra pas perdre de vue une hausse du salaire minimum ce qui constitue également une façon concrète et efficace de diminuer la pauvreté », a déclaré Louise Chabot, présidente de la CSQ.

Il est également important d'assurer un accès universel à des services publics de qualité et la solidarité sociale a un coût. En ce sens, « nous réitérons notre invitation au gouvernement du Québec à mettre de l'avant des politiques fiscales audacieuses. Nous souhaitons discuter de propositions concrètes pour trouver de nouvelles sources de revenus, entre autres par une révision de la fiscalité. Il faut pour cela que les principaux intervenants, dont les syndicats, puissent se réunir et en discuter », a commenté Louise Chabot.

Pour la CSQ, une véritable solidarité sociale passe inévitablement par un plan de lutte efficace contre la pauvreté, des services publics forts, accessibles et de qualité, ainsi qu'une meilleure répartition de la richesse. « Si c'est dans cette direction que veut se diriger le gouvernement quand il parle de solidarité durable, nous serons là pour l'appuyer », a conclu la présidente de la CSQ.

---

### **Dévoilement du « pilier solidarité » du gouvernement du Québec - Un manque flagrant de conviction (Collectif pour un Québec sans pauvreté)**

QUÉBEC, le 30 oct. 2013 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec a dévoilé aujourd'hui ses orientations en matière de solidarité sociale. Si, d'un côté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté reconnaît que le gouvernement semble enfin vouloir combattre l'inertie qui caractérise son action de lutte à la pauvreté depuis 10 ans, de l'autre, il critique l'insuffisance de la hausse de revenu consentie aux personnes assistées sociales vivant seules.

Parmi les mesures annoncées par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Agnès Maltais, plusieurs vont dans le sens de consensus établis au cours des dernières années au sein des mouvements sociaux, notamment l'amélioration du financement des groupes communautaires, la mise sur pied d'une campagne de lutte aux préjugés envers les plus pauvres et l'augmentation du revenu des personnes seules à l'aide sociale. « Après avoir admis qu'il était impossible de vivre en santé et de préserver sa dignité avec un revenu inférieur à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 1 300 \$ par mois pour une personne seule, il restait au gouvernement du Québec à se mettre en marche vers cet objectif, ce qu'il vient de faire. Il s'agit là d'un pas, certes, mais d'un trop petit pas » d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Cependant, considérant l'écart qui va demeurer entre le revenu des personnes assistées sociales visées par la bonification d'aujourd'hui et la couverture de leurs besoins, force est de constater le manque de conviction flagrant du gouvernement, qui se traduit par une bonification franchement insuffisante. « On est encore très loin de la cible de la MPC, reconnue par touTEs comme étant le minimum vital. Même en additionnant tous les transferts gouvernementaux auxquels elles ont droit, il manque plus de 500 \$ chaque mois aux personnes assistées sociales vivant seules pour atteindre cette cible. Et cela, c'est sans compter l'augmentation prévisible des produits alimentaires, des loyers et des tarifs d'électricité » de relativiser M. Petitclerc.

Selon le Collectif, le gouvernement du Québec devra faire un effort supplémentaire s'il veut prouver sa volonté d'améliorer le sort des personnes en situation de pauvreté. Les annonces qu'il vient de dévoiler manquent de conviction et, quoi qu'en dise sa stratégie de communication, laisseront les taux de pauvreté inchangés - c'est-à-dire qu'unE QuébécoiSE sur dix sera toujours dans l'incapacité de couvrir ses besoins de base.

« Ces efforts supplémentaires pourraient prendre plusieurs formes : augmenter le salaire minimum, mettre fin au détournement des pensions alimentaires, mettre fin aux catégories à l'aide sociale, etc., toutes des mesures qui feraient une nette différence dans les conditions de vie des personnes pauvres » de conclure M. Petitclerc.

---

### **Politique de solidarité sociale - « Un projet d'ensemble ambitieux, mais des mesures insuffisantes. » à€” Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ**

MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 - Par la voix de son secrétaire général, Daniel Boyer, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) salue la politique de solidarité sociale annoncée aujourd'hui par la première ministre du Québec, Pauline Marois.

« Personne ne peut être contre les orientations données à la politique à l'endroit des plus démunis et des organismes qui les soutiennent en vue de leur fournir un meilleur avenir. Mais, en pratique, le tout petit pas accompli dans l'accroissement de l'aide sociale pour les personnes seules ne pourra en définitive les soulager efficacement.

« Nous avons hâte de voir quelles mesures seront mises en place pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes. Cela fait des années qu'à la FTQ nous nous battons pour favoriser leur francisation et leur intégration en emploi. De la même manière, cela fait des années que nous revendiquons la couverture des travailleuses domestiques en ce qui concerne leur santé et leur sécurité au travail. Nous pensons également à ceux et celles qui ont des emplois saisonniers ou qui sont embauchés par des agences de placement. »

La FTQ prendra le temps d'étudier plus à fond la politique de solidarité sociale. À première vue, la centrale syndicale trouve le projet fort ambitieux et souhaite qu'il constitue une véritable assise pour construire un avenir meilleur.

« C'est intéressant de voir que l'on se préoccupe de prévention en santé, d'éducation aux adultes, de l'itinérance, du suivi au rapport D'Amours, de l'existence de mutuelle en assurances collectives ou de prévention des accidents de travail : pour nous, ces préoccupations doivent être au coeur de l'intervention gouvernementale », a conclu Daniel Boyer.

---

### **Plan du gouvernement Marois pour la solidarité - « Chiche et mesquin » sur la lutte à la pauvreté, juge le FRAPRU**

QUÉBEC ET MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 - Le Front d'action populaire en réaménagement urbain qualifie de « chiches » et de « mesquines » les mesures proposées en matière de lutte contre la pauvreté dans le plan du

gouvernement Marois pour la solidarité. Véronique Laflamme, organisatrice au FRAPRU, considère que le plan présenté par la première ministre n'a de solide que le nom : « Comment peut-on parler de solidarité, quand on bafoue le droit à un niveau de vie suffisant, comme le gouvernement le fait, en augmentant les prestations d'aide sociale des personnes seules d'à peine 20 \$ par mois en 2014 et 50 \$ d'ici 2017 ? »

Elle précise que, selon une enquête de Statistiques Canada, menée en 2011, le loyer médian des personnes seules gagnant moins de 10 000 \$ par an - essentiellement des personnes à l'aide sociale - est de 521 \$ par mois au Québec : « Les personnes assistées sociales, qui ne reçoivent que 604 \$ de prestation par mois doivent consacrer 86 % de leur revenu au loyer. Or, avec les augmentations annoncées, ce pourcentage passera de peine et de misère à 83 % en 2014 et à 80 % en 2017... »

François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, qualifie pour sa part de « mesquine », la décision de ne pas accorder la hausse aux prestataires demeurant en HLM et dans d'autres formes de logements subventionnés : « Il est vrai que les personnes habitant en logement social paient un loyer beaucoup moins élevé que les autres, mais elles ne sont pas sorties de la pauvreté pour autant ». Il ajoute qu'« au lieu d'éliminer la catégorisation des personnes assistées sociales, le gouvernement vient tout simplement de créer une nouvelle division entre ces personnes, basée cette fois sur le fait d'habiter ou non en logement social ». M. Saillant se dit par ailleurs déçu que le gouvernement n'ait pas profité de son plan sur la solidarité pour annoncer un plan d'investissement sur cinq ans en logement social, comme tous les intervenants, incluant les municipalités, le revendiquent depuis des années : « Il est inconcevable que, dans ses orientations sur la solidarité, le gouvernement ne se soit pas donné la peine de s'attaquer aux problèmes de logement qui forcent pas moins de 228 000 ménages locataires québécois à engloutir plus de la moitié de leur revenu en loyer. Là aussi, un droit est pourtant en cause, celui au logement ».

---

### **Politique sociale du gouvernement - Des ajouts bénéfiques, mais... (CSN)**

MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 /CNW Telbec/ - Pour la CSN, les mesures de solidarité sociale annoncées aujourd'hui par le gouvernement, pour venir en aide aux plus mal pris de notre société, ne peuvent qu'être bénéfiques, mais les représentants de la centrale considèrent que nous avons l'obligation de trouver des solutions à long terme pour parvenir à de meilleurs résultats.

La CSN apprécie particulièrement les efforts qui seront faits pour franciser et intégrer les immigrants au marché du travail et la volonté du gouvernement de déposer un projet de loi concernant l'encadrement des conditions de travail des travailleuses domestiques ainsi que des mesures portant sur l'encadrement des agences de placement temporaire. « Nous mettons en avant de nombreuses revendications sur ces sujets depuis plusieurs années ; entre autres l'intégration des immigrants dans les milieux de travail et l'accessibilité pour tous à des conditions de travail décentes », de rappeler Jacques Létourneau, président de la CSN.

« Nous sommes fort heureux d'entendre que désormais tout projet mis en avant par le gouvernement devra être empreint de sa vision de la solidarité et qu'une meilleure coordination interministérielle sera assurée. L'intention est plus que louable et nous soutenons une telle vision. Mais, au-delà des intentions, c'est dans l'action que nous jugerons la conduite du gouvernement en cette matière », d'affirmer Jacques Létourneau.

De même, toute annonce bonifiant l'offre en service de garde comme les haltes-garderies communautaires et le soutien pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde constitue une bonne nouvelle pour les parents.

Ceci dit, si la bonification de l'aide financière aux personnes seules qui sont prestataires de l'aide sociale contribuera à améliorer leurs conditions de vie, elle demeure nettement insuffisante pour les sortir de la pauvreté. À cet égard, la CSN déplore que le plan d'action du gouvernement annoncé aujourd'hui ne comporte pas une série de mesures

## **Réactions syndicales et populaires à l'annonce du Plan du gouvernement Marois pour la solidarité**

---

visant à éradiquer la pauvreté, notamment une hausse substantielle du salaire minimum.

Par ailleurs, si la CSN a toujours soutenu la mission des organismes communautaires, elle réitère qu'il est primordial que l'État maintienne l'équilibre qui existe actuellement entre ces organismes et les services publics dans la prestation de services. « Les organismes communautaires ont effectivement besoin de plus de soutien de la part du gouvernement pour accomplir leur mission et aussi pour assurer à celles et à ceux qui y oeuvrent des conditions de travail décentes. Mais l'ajout de ressources financières ne peut servir à détourner des services dispensés par le secteur public vers le secteur communautaire, comme semble vouloir le faire le ministre Hébert avec son assurance autonomie », de mettre en garde le président de la CSN.

Rien dans l'annonce d'aujourd'hui n'indique comment le gouvernement entend financer ces mesures. « Il va sans dire que tant qu'il dit maintenir sa cible concernant le déficit zéro, cela signifie qu'il devra procéder à de nouvelles coupes pour soutenir son plan. Jamais nous n'accepterons qu'il emprunte cette voie. Se pose donc la question du financement de nos politiques sociales. Nous revenons donc à ce que nous demandions lors du premier budget de ce gouvernement, soit que le Québec se donne les outils pour accroître ses revenus et assurer une plus grande progressivité du système fiscal, avec l'objectif de se doter d'un régime fiscal qui assure convenablement le financement de nos services publics et de nos programmes sociaux. Le gouvernement devrait convier la société québécoise à un large débat sur la fiscalité et les finalités de celle-ci. Ces questions sont d'ailleurs abordées dans la campagne automnale que la CSN mène dans toutes les régions du Québec sur le thème Et si on avançait, le progrès social dépend de nous », de conclure Jacques Létourneau.

---